



Cette chartre témoigne de l'engagement de NUMESH. INC envers un développement durable, qui s'engage à réaliser ses activités de manière toujours plus écoresponsable en respectant l'équilibre entre la justice sociale, la préservation de l'environnement et le progrès économique.



Notre organisation s'engage à réaliser ses activités de manière toujours plus responsable. Nous avons rejoint le GRAND MOUVEMENT ÉCORESPONSABLE^{MC} du Conseil des Industries Durables pour favoriser, accélérer et faciliter l'intégration des principes de développement durable à notre modèle d'affaires et souhaitons contribuer activement à bâtir un monde meilleur, sans compromettre celui des générations futures.

Nous encourageons aussi nos fournisseurs, clients et sous-traitants à mettre en œuvre une culture organisationnelle qui intègre l'écoresponsabilité et souhaitons influencer positivement les activités de l'ensemble de la chaîne de valeur liée à nos produits et services.

L'approche globale que nous avons adoptée s'inspire des référentiels internationaux reconnus en matière de responsabilité sociétale des organisations et de gestion du développement durable, tels qu'ISO 26000, le guide BNQ 21000 et les lignes directrices pour la reddition de comptes du Global Reporting Initiative (GRI).

La réflexion stratégique, l'élaboration et la mise en œuvre des actions qui en découlent, intègrent également les 16 principes de développement durable qui figurent au cœur de la Loi sur le développement durable du Québec.

Notre initiative vise à contribuer à l'atteinte des 17 objectifs de développement durable pour 2030 de l'Organisation des Nations-Unies (ONU), selon nos différents enjeux organisationnels et sectoriels.



NOTRE DÉMARCHE ORGANISATIONNELLE

Dans le cadre de la démarche de planification stratégique entamée en adhérant au Programme ÉCORESPONSABLE^{MC}, un diagnostic organisationnel a permis de porter un regard sur la prise en compte du développement durable dans les pratiques de gestion de notre organisation et d'identifier les enjeux à adresser dans une perspective de progression et de meilleure performance globale. Nous nous sommes aussi dotés d'un Plan écoresponsable pour structurer notre stratégie et sa mise en œuvre efficace pour les années à venir.

NOTRE VISION ÉCORESPONSABLE

Afin de demeurer le leader canadien dans l'industrie de la transformation du fil métallique permettant aux utilisateurs des gains importants d'efficacité et de temps. NUMESH s'engage à mettre en œuvre des stratégies opérationnelles durables au sein de son organisation et auprès de ses parties prenantes.

Nous aspirons à contribuer à des ouvrages de construction qui intègrent les principes d'écoresponsabilité dans l'ensemble de leur cycle de vie.

Nous visons à devenir un employeur de choix, offrant de bonnes conditions de travail, assurant un environnement de travail sécuritaire et contribuant au développement d'employés compétents et épanouis.

Nous souhaitons ainsi intégrer l'économie circulaire à notre modèle d'affaires et influencer notre secteur d'activité par des collaborations et l'exemplarité.

En bref, NUMESH, souhaite devenir un leader écoresponsable dans l'industrie et assurer un usage optimal des ressources limitées de notre planète, pour le bénéfice des générations actuelles et futures. Ensemble, nous pouvons grandir, prospérer et progresser pour atteindre des objectifs encore plus ambitieux.

NOS VALEURS

RESPECT

COLLABORATION

RESPONSABILITÉ

INNOVATION



NOS ORIENTATIONS STRATÉGIQUES

Afin d'atteindre notre vision soutenue par un développement durable, voici les orientations stratégiques qui précisent notre engagement:

GOUVERNANCE

UN LEADERSHIP ÉCO ASSUMÉ AVEC LES DONNEURS D'OUVRAGES ET LES PARTIES PRENANTES

ÉCONOMIQUE

UNE CRÉATION DE VALEUR AJOUTÉE PAR L'INNOVATION, LES CIRCUITS COURTS ET L'ÉCONOMIE CIRCULAIRE

SOCIALE

UNE ORGANISATION FIÈRE DE SES EMPLOYÉS ET AYANT LES PLUS HAUTS STANDARDS DE SANTÉ-SÉCURITÉ

ENVIRONNEMENTALE

UN BILAN ENVIRONNEMENTAL RECONNU DANS L'INDUSTRIE

CHAMPS D'APPLICATION ET RESPONSABILITÉS

La présente chartre s'applique à l'ensemble des employés et dirigeants de l'organisation. Nous renforcerons notre culture organisationnelle par l'amélioration continue. Nous nous engageons à nous conformer aux règles légales applicables dans le (ou les) pays et territoire (s) où nous exerçons nos activités. Nous réaliserons périodiquement une veille sur les enjeux pertinents à notre domaine ou secteur d'activités, impliquerons les ressources nécessaires aux changements et mettrons en place des modes de gestion efficaces. Nous sommes responsables de demeurer conforme aux critères de la certification ÉCORESPONSABLE^{MC} et prendrons les mesures adéquates pour s'en assurer.

AUTORITÉ ET ENTRÉE EN VIGUEUR

AOÛT 2020

Alain Roy, ing

ALAIN ROY, ing
Président